



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent trente-septième session
Rome, 13-15 décembre 2022

Le financement climatique au service des systèmes alimentaires: nouveaux horizons pour le FIDA

Cote du document: EB 2022/137/R.2

Point de l'ordre du jour: 3

Date: 12 décembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Conseil d'administration est invité à examiner le contenu du présent document.

Questions techniques:

Jyotsna Puri

Vice-Présidente adjointe
Département de la stratégie et des savoirs
courriel: j.puri@ifad.org

Jahan-Zeb Chowdhury

Spécialiste technique principal
Coordinateur du groupe pour le climat,
Division environnement, climat, genre et inclusion
sociale
courriel: j.chowdhury@ifad.org

I. Introduction

1. Les changements climatiques remettent en cause les progrès accomplis dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Les petits producteurs des pays en développement, majoritairement ruraux, produisent un tiers des aliments consommés dans le monde. Et pourtant, ils font partie des plus vulnérables aux changements climatiques et à leurs impacts, et comptent parmi les grands oubliés du financement climatique. La sécurité alimentaire est menacée par l'incapacité à atténuer les effets des changements climatiques et à composer avec la variabilité et l'incertitude qui en découlent.
2. Cet échec est en grande partie attribuable à l'incapacité de la finance climatique à atteindre autant et aussi rapidement qu'il le faudrait les petits producteurs et les zones rurales. Ceci risque de compromettre les efforts déployés par la communauté internationale pour atteindre de nombreux objectifs de développement durable, les objectifs de l'Accord de Paris et les objectifs mondiaux en matière de biodiversité et pour nourrir durablement une population mondiale en constante augmentation. Malheureusement, cette incapacité à atteindre les petits producteurs et à renforcer les systèmes alimentaires ruraux risque aussi de se traduire par une augmentation des migrations forcées, de l'instabilité et des conflits¹.
3. Le présent document de travail stratégique présente les opportunités et les difficultés liées à la mobilisation des financements climatiques dans le contexte du développement rural et les éventuelles directions à prendre par le FIDA. L'objectif de ce document est de proposer un espace de dialogue avec les États membres sur l'ambition du FIDA en matière de financement climatique et d'examiner les possibilités de renforcer les systèmes alimentaires par une approche intégrée multisectorielle et multiniveau à même de dégager des co-bénéfices durables pour le climat, la sécurité alimentaire et l'agriculture.

II. Tendances en matière de finance climatique: globalement et pour la petite agriculture

4. En 2019-2020, la finance climatique a représenté 632 milliards d'USD. Sur ce montant, seuls 16,3 milliards d'USD ont été destinés à l'agriculture, aux forêts et aux autres utilisations des terres (AFAUT). Si le montant global du financement climatique a augmenté au cours de la dernière décennie, cette augmentation a ralenti, passant de 24% entre 2015-2016 et 2017-2018 à 10% entre 2017-2018 et 2019-2020. Le montant actuel ne représente que 2,5% du total des ressources financières consacrées au climat, ce qui indique que les secteurs AFAUT sont insuffisamment financés comparés à d'autres secteurs, comme la production d'énergies renouvelables (51%) ou le transport à faibles émissions de carbone (près de 26%)². Au cours de la même période, les financements destinés à l'adaptation ont baissé à l'échelle mondiale, malgré un besoin croissant de ressources pour lutter contre les conséquences liées aux changements climatiques.
5. **L'Accord de Paris et l'équilibre entre atténuation et adaptation.** L'Accord de Paris de 2015 prévoyait d'allouer à parts égales les nouveaux financements climatiques et les financements climatiques supplémentaires à l'adaptation et à l'atténuation. Cette promesse est bien loin d'être tenue: les financements consacrés à l'atténuation des effets des changements climatiques ont représenté 90% (571 milliards d'USD) du total des financements climatiques en 2019-2020. Les énergies renouvelables, pour leur part, ont attiré 324 milliards d'USD du total des financements destinés à l'atténuation des effets des changements climatiques, émanant essentiellement de sources privées (69%), ce qui témoigne de la viabilité commerciale croissante de ce secteur et de son fort attrait pour le secteur privé.

¹ Voir [note](#) du FIDA.

² [Landscape of Climate Finance for Agriculture, Forestry, Other Land Uses and Fisheries CPI](#).

En comparaison, le financement de l'adaptation s'est élevé à 7% du total du financement climatique. Contrairement au financement de l'atténuation, celui de l'adaptation est presque entièrement financé par des sources publiques.

6. La partie non financée du financement de l'adaptation, également appelée déficit d'adaptation (différence entre les besoins et les financements disponibles), ne cesse de croître. Dans son Rapport 2021 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière d'adaptation aux changements climatiques³, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a transmis un message: il est urgent de passer à la vitesse supérieure et de mobiliser davantage de fonds publics internationaux pour l'adaptation, que ce soit pour les investissements directs ou pour lever les obstacles à la participation du secteur privé. Selon le Rapport 2022 du PNUE⁴, les besoins annuels pour l'adaptation sont désormais estimés à 340 milliards d'USD d'ici à 2030 et à 565 milliards d'ici à 2050 dans les pays en développement. Une analyse de quelques contributions déterminées au niveau national et plans d'adaptation nationaux qui fournit des estimations sectorielles des besoins de financement de l'adaptation montre que les besoins déclarés sont les plus élevés dans le secteur de l'agriculture (26% du total des besoins), suivi par les infrastructures (22,6%), l'eau (15,2%) et la gestion des risques de catastrophe (12,5%).
7. **Agriculture, forêts et autres utilisations des terres.** La partie des financements climatiques essentielle pour les bénéficiaires du FIDA est celle qui est allouée aux secteurs de l'agriculture, des forêts et autres utilisations des terres. Dans ces secteurs, la majorité des financements climatiques, soit 8,5 milliards d'USD, a été consacrée à l'atténuation, 5,6 milliards d'USD l'ont été à l'adaptation, et les 2,2 milliards d'USD restants à des investissements présentant un bénéfice double d'adaptation et d'atténuation⁵. Si de nouvelles estimations sont encore à venir, on prévoit que, compte tenu de la baisse considérable des financements climatiques destinés aux secteurs en question la part de ces financements destinée à la petite agriculture en 2019-2020 devrait avoir chuté à environ 1%⁶ (contre une précédente estimation de 1,7%).

III. Au-delà de la COP 27: défis et opportunités pour les financements climatiques destinés à la petite agriculture

8. Dans la petite agriculture, les financements publics internationaux représentent 95% du financement climatique. Les dons et les prêts concessionnels, dont la part s'élève respectivement à 50% et 33%, jouent un rôle important⁷. La plupart des gouvernements utilisent ces sources de financement pour éliminer les principaux obstacles aux financements dans le secteur. Les financements publics internationaux appuient principalement:
 - l'assistance technique et le renforcement des capacités pour favoriser et adopter des pratiques agricoles climato-compatibles;
 - la réduction des risques ou la création de tranches de première perte dans les instruments de financement mixte pour stimuler les investissements privés.
9. **Difficultés et opportunités.** Annoncée comme la « COP de l'adaptation » et la « COP du passage à l'acte », la COP 27, qui s'est tenue à Charm el-Sheikh cette année, a mis en lumière les défis majeurs (et quelques opportunités) à relever pour intensifier les financements destinés à l'adaptation et a souligné les efforts

³ Disponible à l'adresse: <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2021>.

⁴ Disponible à l'adresse: <https://www.unep.org/resources/adaptation-gap-report-2022>.

⁵ Climate Policy Initiative. *Landscape of Climate Finance for Agriculture, Forestry, Other Land Uses and Fisheries*.

⁶ Calculs de l'auteur.

⁷ <https://www.climatepolicyinitiative.org/wp-content/uploads/2020/11/Examining-the-Climate-Finance-Gap-in-Small-Scale-Agriculture.pdf>.

supplémentaires à fournir par la communauté internationale, et plus particulièrement par les institutions financières internationales et les institutions multilatérales, pour mobiliser des ressources supplémentaires et nouvelles pour l'adaptation, en particulier pour la petite agriculture.

- Les États et les pays en développement sont peu enclins à recourir à l'emprunt pour l'adaptation et autres fins connexes tels que la protection sociale et le renforcement de la résilience des populations particulièrement vulnérables et pauvres, surtout dans un contexte de taux d'intérêt en hausse⁸.
- De nombreux financements privés sont disponibles auprès de sources désireuses de faire preuve de responsabilité dans leurs investissements. Selon les derniers chiffres, des investissements à hauteur de 2 700 milliards d'USD ont été consacrés par le secteur privé à la gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise. Les investissements d'impact dans le domaine climatique montrent qu'environ 130 000 milliards d'USD d'actifs sous gestion peuvent potentiellement être exploités⁹.
- Dans ce contexte, les défis à relever pour mobiliser des fonds destinés à l'adaptation sont multiples. Les projets et les possibilités d'investissement bancables en rapport avec les changements climatiques, et plus particulièrement avec l'adaptation, sont rares dans les pays en développement. Ceci tient principalement au fait qu'un grand nombre de contributions déterminées au niveau national et de plans d'adaptation nationaux ne sont pas chiffrés: la plupart nécessitent l'élaboration de plans détaillés et un contrôle préalable subséquent, pour se transformer en projets climatiques reposant sur une analyse de rentabilité suffisante pour attirer les financements privés. De plus, la compréhension et les connaissances sur la mesure et la normalisation de l'adaptation et de la résilience sont insuffisantes et le débat les associe souvent au développement. Les pays manquent en effet d'expertise technique pour élaborer des solutions nationales de résilience face aux changements climatiques et à faibles émissions et créer des possibilités d'investissement innovantes et attrayantes pour le secteur privé, notamment en structurant et en déployant des instruments d'atténuation des risques et de financement mixte. Par ailleurs, les incertitudes entourant les conséquences économiques des impacts climatiques et l'efficacité des technologies d'adaptation ont une incidence sur les investissements dans les projets et sous-évaluent les risques, et sont autant de freins sérieux à l'investissement privé¹⁰.
- **Annonces de contributions et engagements en faveur de l'adaptation.** Les appels au financement de l'adaptation se multiplient, que ce soit dans le cadre du Pacte de Glasgow passé en 2021 (à la COP 26), lors de réunions de haut niveau telles que le Sommet sur l'adaptation en Afrique, ou à la COP 27 qui s'est tenue cette année. Ces promesses ne se sont manifestement pas traduites par des financements sur le terrain, et ce, pour de multiples raisons: les récentes hausses des prix des denrées alimentaires, du carburant et des engrais, la crise budgétaire provoquée par la pandémie et les besoins accrus d'aide humanitaire ont réduit l'attention portée à l'adaptation. Autre raison, l'absence de réserves de projets susceptibles de faire l'objet d'investissements du secteur privé dans les pays et au niveau régional, comme cela a été décrit plus haut. Par ailleurs, les systèmes alimentaires et la production agricole ont été en grande partie dissociés du débat sur le financement climatique. La COP 27 a été la première occasion où le processus de Koronivia s'est vu accorder un espace dans les négociations principales.

⁸ https://unfccc.int/sites/default/files/resource/ODI_A_fair_share_of_climate_finance.pdf.

⁹ MUFG. *ESG Analytics*, 2022.

¹⁰ Note climatique du Fonds monétaire international 2022/007.

Ce processus a abouti au travail conjoint de quatre ans de Charm el-Cheikh sur la mise en œuvre de l'action climatique dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

10. **COP 27.** Malgré ces tendances, il est important de noter certaines des possibilités qui se dégagent de la COP 27.
- Pour la toute première fois, les systèmes alimentaires ont fait leur entrée dans les discussions de la COP. Un résultat crucial de la COP 27 était d'aller au-delà de l'agriculture durable et d'aborder toutes les composantes des systèmes alimentaires, tout en contribuant aux objectifs climatiques et à la santé humaine et planétaire. Ceci permet d'espérer que le peu de cas fait des questions alimentaires et agricoles dans l'accord des Nations Unies sur le climat touche à sa fin et jette les bases d'actions coordonnées entre l'agriculture, et l'alimentation et le climat pour traiter simultanément les émissions, la sécurité alimentaire et l'agriculture.
 - Les mécanismes volontaires d'échange de carbone représentent une nouvelle possibilité de pénétrer un marché susceptible de se développer et d'être formalisé dans un avenir proche, sur lequel il est toutefois important d'entrer rapidement et de s'y forger une réputation. Les marchés du carbone constituent une occasion précieuse de redistribuer les recettes des ventes de crédits carbone aux populations vulnérables et pauvres, tant pour réduire le fardeau de l'adaptation que pour les dédommager d'avoir mené des actions non tarifées mais importantes pour la croissance durable et la résilience (par exemple, les cultures multiples, l'agrobiodiversité, les cultures sans travail du sol, la gestion du carbone dans le sol, la gestion de l'alternance des cycles d'humidification-séchage, la mise en jachère des terres, l'agroécologie et les cultures saisonnières).
 - Le mécanisme de financement des pertes et dommages présenté à la COP 27 a souligné la nécessité de financer les pays pour les dommages inévitables causés par les changements climatiques. Si les détails de ce mécanisme doivent encore être précisés, son importance réside dans le fait qu'il privilégie l'adaptation, qu'il encourage les solutions autochtones et soutient les populations les plus touchées par les conséquences inévitables des changements climatiques, et qu'il est d'une importance fondamentale pour promouvoir la justice climatique.
 - Avec le Pacte mondial sur le méthane adopté à la COP 26 et les annonces concrètes faites à la COP 27, il est clair que la réduction des émissions de méthane jouera un rôle important dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les principaux moyens dont dispose l'agriculture pour contribuer à la réduction de ces émissions sont de diminuer la fermentation entérique provenant du bétail, d'augmenter la productivité par une meilleure gestion des aliments pour animaux, de réduire les pertes et les déchets dans les produits de l'élevage et d'introduire des méthodes de culture du riz différentes. Et ce n'est pas un hasard si ces domaines sont ceux dans lesquels intervient le FIDA.
 - À la COP 26 et dans le cadre des efforts ambitieux déployés au niveau mondial pour inverser la tendance à la déforestation et à la dégradation des sols, une promesse de don historique de 1,7 milliard d'USD a été annoncée pour soutenir directement les droits à la propriété foncière et aux ressources des communautés autochtones et locales, en reconnaissance du rôle qu'elles jouent dans l'atténuation des effets des changements climatiques et la protection de la biodiversité. Là encore, il s'agit de domaines traditionnels dans lesquels le FIDA œuvre et s'engage auprès des principales communautés dans le cadre de son groupe global de parties prenantes.

- La COP 27 a également été marquée par des « engagements » répétés du secteur privé à réorienter son portefeuille d'investissements, comme la promesse faite par la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ – Alliance financière pour des émissions nettes zéro) de débloquer 130 000 milliards d'USD)¹¹, mais cette promesse reste largement inopérante faute de projets bancables. Il est communément admis qu'en l'absence de mesures correctives, les pays ne réussiront pas leur transformation en vue d'atteindre la neutralité carbone et la résilience face aux changements climatiques.
11. Les fonds climatiques multilatéraux devraient rester la principale source de financements climatiques pour les pays en développement, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et autres utilisations des terres, et dans le domaine de l'adaptation. En 2019-2020, les flux annuels des fonds climatiques multilatéraux ont augmenté pour atteindre 3,5 milliards d'USD, soit une hausse de 18% par rapport à l'année précédente. Ces financements ont bénéficié à hauteur de 40% à des projets AFAUT. Près de 47% des financements climatiques multilatéraux ont été affectés à des projets d'adaptation ou à des projets présentant un double bénéfice, soit un pourcentage beaucoup plus élevé que pour l'ensemble des financements publics. En 2022, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a obtenu une reconstitution record de 5,25 milliards d'USD au titre de sa huitième reconstitution des ressources (FEM-8) (soit une augmentation de 29% par rapport au FEM-7) et le Fonds pour l'adaptation a réussi à mobiliser des financements importants aux COP 26 et COP 27.
 12. **États fragiles.** L'un des principaux domaines d'intervention est celui des États fragiles, qui, quoique vulnérables aux chocs climatiques, peinent à accéder aux financements climatiques. Une approche intégrant le climat, la fragilité, la migration et le développement de l'agriculture rurale renforcera à la fois les résultats en matière de résilience et réduira au minimum les menaces pour la paix et la prospérité. L'intervention du FIDA dans la région du Sahel avec le Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques (SD3C) est l'un des nombreux exemples illustrant comment le FIDA peut contribuer à relever les défis concomitants liés aux situations d'urgence, au développement et à la paix. La création d'emplois, le renforcement des possibilités de transfert d'argent et de financement des diasporas, ainsi que les interventions rapides permettant d'accroître la résilience et la sécurité alimentaire, sont autant de pistes pour l'intervention constante du FIDA à l'articulation de ces domaines.
 13. Le financement de l'adaptation par le secteur privé se heurte toujours à l'asymétrie de l'information, à l'absence de marchés, et à l'incertitude et aux délais de réalisation des bénéficiaires et des flux de revenus. Les possibilités de financement mixte dans les pays à faible revenu et les États fragiles sont limitées par plusieurs facteurs, et plus particulièrement par un mauvais climat d'investissement, des défaillances du marché et des risques élevés. Plus précisément, dans le secteur de la petite agriculture, les coûts de transaction élevés liés à l'agrégation des petits exploitants agricoles et producteurs constituent un obstacle majeur à la structuration de projets « finançables » susceptibles d'attirer de grands investisseurs privés.

¹¹ D'autres annonces ont également été faites, notamment de nombreux partenariats entre les banques multilatérales de développement et les gestionnaires de fonds privés: [Public and Private Finance for Climate Action Takes Center Stage at COP26 | Insight | Baker McKenzie](#).

IV. Mettre à profit l'expérience du FIDA pour mobiliser les financements climatiques en faveur du renforcement des systèmes alimentaires

14. Au mois de novembre 2022, le FIDA avait engagé 990 millions d'USD de financements climatiques dans le cadre de 70 projets. Avec plus de 300 millions d'USD de fonds supplémentaires injectés dans le Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), le Fonds a pu acheminer des financements climatiques et environnementaux supplémentaires en faveur de 6 millions de productrices et de producteurs vulnérables dans 41 pays. Le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) mobilisera 500 millions d'USD supplémentaires. Le programme de base du FIDA en matière de prêts et de dons vise à mobiliser 800 millions d'USD supplémentaires au cours des deux années et demie prochaines.
15. **Financement stratifié composé de contributions de base, de contributions du secteur privé et de financements climatiques supplémentaires.**
Des enseignements importants peuvent être tirés de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11)¹² et de l'objectif du Fonds de programmer des financements climatiques (l'objectif fixé pour FIDA11 était de 25% du programme de prêts et dons; pour FIDA12, il a été porté à 40%)¹³. Le programme climatique du FIDA et ses programmes de dons lui permettent de faire apparaître l'impact climatique des contributions au programme de prêts et dons (que ce soit dans le cadre de la reconstitution des ressources ou du Cadre d'emprunt intégré) ou à l'ASAP+ qui est un financement climatique à 100%. L'enveloppe globale de l'ASAP+ se monte aujourd'hui à 82 millions d'USD. Cela dit, le FIDA consultera les États membres au cours du processus de reconstitution des ressources de FIDA13 pour définir et convenir d'une approche commune en vue de relever ses ambitions climatiques à court et à moyen terme.
16. En collaborant avec des donateurs multilatéraux tels que le Fonds pour l'adaptation, le FEM et le Fonds vert pour le climat, le FIDA est bien placé pour renforcer son engagement. La collaboration avec le Fonds vert pour le climat est nettement plus exigeante que celle avec le Fonds pour l'adaptation et le Fonds vert pour le climat (qui sont des fonds plus anciens). La création du Mécanisme du Fonds pour l'action climatique en 2021 a renforcé la capacité du FIDA à intensifier son engagement au sein des trois fonds dédiés au climat et à l'environnement. Les ressources du mécanisme climatique ont été utilisées pour aider à préparer des projets complexes qui ciblent une production agricole durable et des solutions à faible émission de carbone et résilientes aux changements climatiques dans les systèmes alimentaires (notamment au Vietnam et en Afrique orientale et australe), mais son travail a été lent en raison du temps nécessaire à la mise en place des systèmes et au recrutement. L'année prochaine, le FIDA prévoit de galvaniser ces engagements et de les mettre à profit.
17. La participation du FIDA au Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies a souligné l'engagement du Fonds à transformer les systèmes alimentaires et à promouvoir les besoins des populations rurales pauvres de manière à assurer leur résilience face aux changements climatiques. Le FIDA et la Banque mondiale codirigent le programme de financement des systèmes alimentaires. Le Fonds apporte son soutien au Pôle pour développer le premier instrument budgétaire permettant aux pays de suivre les financements destinés à la transformation des systèmes alimentaires. L'objectif est de créer une dynamique pour influencer les flux de ressources nationales, des donateurs et du secteur privé en faveur de systèmes alimentaires hautement performants et résilients. Le FIDA

¹² Elles appliquent la méthode des banques multilatérales de développement pour le suivi des financements climatiques dans le cadre du programme de prêts et dons du FIDA.

¹³ Voir par exemple, le [Rapport sur l'action climatique 2022 du FIDA](#).

dirige également la Coalition des banques publiques de développement, avec l'objectif d'accroître les investissements verts et inclusifs dans l'agriculture et dans les systèmes alimentaires. Les banques publiques de développement sont essentielles pour mobiliser les financements publics et privés visant la transformation des systèmes alimentaires. Leurs investissements dans l'alimentation et l'agriculture représentent deux tiers des financements publics destinés à l'agriculture.

18. Un enseignement important de la collaboration avec le secteur privé a été que sa principale motivation pour agir en faveur de l'adaptation est de réduire au minimum les risques inhérents aux chaînes d'approvisionnement. Des partenariats avec le secteur privé peuvent être mis en place pour mobiliser des capacités techniques et des connaissances scientifiques précieuses au service de l'adaptation aux changements climatiques. La principale difficulté réside toutefois dans l'absence de projets bancables. Les financements préparatoires et les financements destinés à réduire les risques liés aux investissements climatiques devront faire l'objet d'une plus grande attention si le FIDA souhaite s'engager davantage dans cet espace.

V. La place du FIDA dans l'espace du financement climatique

19. La proposition de valeur du FIDA dans le domaine du financement climatique comporte trois dimensions principales: stratégique, financière et opérationnelle.
20. **Dimension stratégique.** D'un point de vue stratégique, le FIDA travaille avec les petits producteurs, qui sont vulnérables aux changements climatiques et ont besoin de ressources pour devenir résilients face aux chocs climatiques et autres. Le FIDA collabore avec les pays en ce qui concerne les trajectoires de transformation des systèmes alimentaires et les contributions déterminées au niveau national et plans d'adaptation nationaux. Cela lui permet de s'assurer que ces trajectoires sont cohérentes et compatibles.
21. **Dimension financière.** Le FIDA a l'expérience et la capacité de combiner ses financements climatiques à l'aide publique au développement traditionnelle dans des programmes d'investissement bien intégrés. Il a déjà pu mobiliser d'important fonds de cette manière. Le FIDA peut également utiliser ses programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP) pour intensifier la mobilisation aux niveaux des pays et du secteur privé et structurer des instruments mixtes. Son modèle opérationnel, en tant que prêteur souverain, est renforcé par l'existence d'instruments financiers dédiés pour canaliser les financements climatiques aux côtés du portefeuille de base.
22. **Dimension opérationnelle.** Le FIDA, fort d'une longue expérience, dispose de partenariats solides avec les pouvoirs publics et les parties prenantes dans les pays et peut s'appuyer sur ses partenaires de la société civile rurale (Forum paysan, Forum des peuples autochtones). Les financements climatiques consentis par le FIDA peuvent favoriser l'intégration de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets dans les institutions nationales et internationales des partenaires, créant ainsi un effet multiplicateur dans le secteur agricole et le développement rural. De plus, le Fonds a la capacité de concevoir, de soutenir la mise en œuvre et de suivre, de vérifier et de rendre compte des résultats (y compris les impacts sur le renforcement de la résilience face aux changements climatiques) des projets agricoles, forestiers, d'utilisation des terres et de développement rural.
23. Tous ces éléments constituent certes des opportunités, mais les systèmes et les capacités du FIDA devront eux aussi évoluer. Les conseils techniques et politiques au niveau des pays, la préparation des projets et le financement de la préparation des réserves de projets, les partenariats dans les pays et au niveau international

avec les acteurs du secteur privé nationaux et internationaux, la constitution de portefeuilles, l'agrégation, le suivi et la vérification ainsi que la création et la mise en place d'instruments mixtes requièrent une vérification préalable, des systèmes et des capacités.

VI. La voie à suivre

24. En fonction des réactions des États membres, le maintien d'un niveau élevé d'ambition climatique pour renforcer la production agricole et les systèmes alimentaires sera une priorité majeure à explorer lors des consultations sur FIDA13. Le FIDA s'efforcera d'optimiser ses efforts pour accroître les financements climatiques émanant des secteurs public et privé afin de promouvoir un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques dans la petite agriculture, en particulier dans les pays à faible revenu, les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure et les pays fragiles ou touchés par un conflit.
25. Le FIDA se concentrera de plus en plus sur les systèmes alimentaires conçus comme une interface, en reliant le climat, la sécurité alimentaire et l'agriculture. En fonction des discussions avec les États membres, le FIDA pourrait envisager d'appuyer la consolidation de cadres favorables à la transformation des systèmes alimentaires résilients et des marchés du carbone, de soutenir les politiques de renforcement des capacités institutionnelles aux niveaux des pays et du FIDA, y compris les possibilités offertes par le mécanisme de financement des pertes et dommages récemment annoncé, et de favoriser l'accès aux financements et aux incitations au niveau des pays. S'agissant des systèmes alimentaires, le FIDA pourrait envisager d'intégrer la sécurité alimentaire, la réduction des émissions de méthane et la nutrition en mettant l'accent sur les cultures négligées et sous-utilisées pour favoriser la résilience, la biodiversité, la diversité alimentaire, la prévention des pertes de nourriture, l'intensification des cultures biofortifiées résilientes face aux changements climatiques et l'amélioration des mesures sur le climat et la nutrition. Par ailleurs, les liens entre le climat et les conflits pourraient être étudiés de manière plus approfondie.
26. Les efforts se poursuivront pour mobiliser des ressources en faveur de l'adaptation aux changements climatiques et renforcer son rôle de catalyseur de l'innovation et du financement climatique. La capacité du FIDA à affecter des financements climatiques et à obtenir des preuves rigoureuses des résultats obtenus est une option attrayante pour les donateurs désireux de contribuer à l'adaptation de la petite agriculture au moyen de ressources affectées à la lutte contre les changements climatiques. Le FIDA peut réduire les risques associés aux investissements dans des innovations climatiques pilotes, qui peuvent être reproduites à plus grande échelle par d'autres partenaires et investisseurs, y compris le secteur privé¹⁴.
27. L'intérêt qu'a éveillé le lien entre le climat et les peuples autochtones à la COP 27 ouvre des perspectives d'intensification des efforts de mobilisation des ressources du FIDA au bénéfice de ces peuples et des communautés locales. Une priorité naturelle du FIDA est de développer le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones. Créé en 2006, ce mécanisme est un instrument novateur qui finance directement des projets conçus et mis en œuvre par les communautés autochtones et leurs organisations.
28. Le Fond pour l'adaptation, le Fonds vert pour le climat et le FEM reconnaissent les avantages comparatifs du FIDA et l'accent mis sur l'adaptation et l'agriculture. Un programme de travail ambitieux de ces trois fonds vise à renforcer les capacités

¹⁴ À l'avenir, l'accent pourrait être mis sur la mise en œuvre des projets novateurs, comme l'accès des petits exploitants au marché du carbone dans le cas de l'Éthiopie; l'appui aux travaux axés sur les politiques, en ciblant particulièrement les ministères des finances, de la planification et de l'agriculture; l'appui à la création de projets plus axés sur la biodiversité dans la réserve de projets du FIDA.

et se monte à environ 1,5 à 2,0 milliards d'USD. Le développement de la réserve de projets visant à optimiser la mobilisation des fonds du FEM-8 et du Fonds pour l'adaptation est à un stade de préparation avancé. Le FIDA a également été retenu comme co-chef de file du Programme intégré sur les systèmes alimentaires du FEM-8, récemment attribué à compter de 2023, ce qui renforcera encore ce partenariat.

29. Le FIDA peut consolider son rôle « d'agrégateur » du financement climatique¹⁵. En travaillant en partenariat avec les banques publiques de développement, ce rôle pourrait prendre les formes suivantes :

- **rassembler** davantage de dons au titre de l'assistance technique pour combler les lacunes en matière de capacités, de connaissances et de stratégies qui entravent l'adoption d'investissements verts dans les pays;
- **concevoir** des projets bancables, en recourant aux programmes de prêts souverains et non souverains du FIDA dans des domaines susceptibles d'attirer des co-investissements du secteur privé;
- **structurer** des financements mixtes et autres instruments financiers pour renforcer et multiplier les financements pour toucher efficacement les économies rurales;
- **partager les risques** en attirant les financeurs publics grâce à des mécanismes de rehaussement de crédit destinés à favoriser le financement par le secteur privé;
- **verdir** les systèmes financiers, notamment les banques agricoles, pour favoriser un développement à faibles émissions et résilient face aux changements climatiques dans les économies rurales.

VII. Questions pour examen

30. La direction propose aux États membres les questions suivantes :

- Dans le sillage des engagements pris à l'occasion de la COP 27, comment les États membres peuvent-ils soutenir le FIDA pour qu'il devienne un fonds majeur par lequel seront acheminés des fonds d'adaptation supplémentaires destinés à renforcer les systèmes alimentaires?
- Le FIDA devrait-il revoir à la hausse ses ambitions en matière climatique? À quoi pourrait ressembler un tel regain d'ambition?
- Le FIDA s'est engagé à faire davantage pour soutenir les pays en situation de fragilité. Comment peut-il intensifier son appui aux pays fragiles pour qu'ils aient accès à davantage de financements climatiques, dans la mesure où ces pays sont également les plus vulnérables aux chocs climatiques?

¹⁵ Le FIDA a renforcé son rôle d'agrégateur des financements relatifs au climat et à la biodiversité grâce à des programmes d'envergure tels que le Mécanisme de financement de l'adaptation aux changements climatiques dans les zones rurales en Afrique (ARCAFIM), l'Initiative de financement vert inclusif (IGREENFIN) et le Programme de gestion intégrée des risques climatiques en Afrique.